

Théophile de Viau

(1590-1626)



Né entre mars et mai 1590, à Clairac-en-Agenais (Lot-et-Garonne) et mort à Paris, le 24 septembre 1626. Il vécut une enfance bucolique à Boussères, au sein d'une famille protestante et de petite noblesse et suivit des études au collège de médecine à Bordeaux puis à Saumur. L'adolescent, au gré d'amitiés douteuses, s'initie à la débauche; poète à gages, il suit une troupe de comédiens errants.

En 1615, Théophile entre au service du comte de CANDALE en qualité de secrétaire poétique. Il a des façons impies et licencieuses qui flattent l'hostilité de l'aristocratie face au despotisme croissant. À travers les odes et les stances, les satires et les épigrammes du premier recueil de ses *Oeuvres poétiques* (1621-1623), Théophile confesse son libertinage spirituel avec une telle candeur et un tel succès que la morale en vigueur s'en offense en la

personne de deux zélés jésuites. Au reste, ce temps, qu'inquiète l'agitation protestante, n'est pas à la clémence. Il abjurera en 1622 la religion de son enfance. En vain. Il n'évitera ni le scandale qu'aggravent encore, en 1623, la publication du second recueil de ses oeuvres et surtout celle du *Parnasse satyrique*, ni ses plus funestes conséquences : en fuite, il est jugé par contumace et condamné au bûcher.

Arrêté en septembre, conduit à la **prison du Châtelet**, il y vivra de 1623 à 1625 et y écrira quelques-unes de ses pièces les plus durables : la «*Lettre de Théophile à son frère*» et la «*Maison de Sylvie*», suite de dix odes commencées à Chantilly chez son protecteur, Henri de MONTMORENCY. Grâce à l'intervention de son ami bien-aimé, des BARREAUX, et à la maladresse de ses adversaires, Théophile échappera au bûcher. Banni, puis gracié, il mourra des suites de sa captivité, un an après sa libération, à l'âge de trente-six ans.

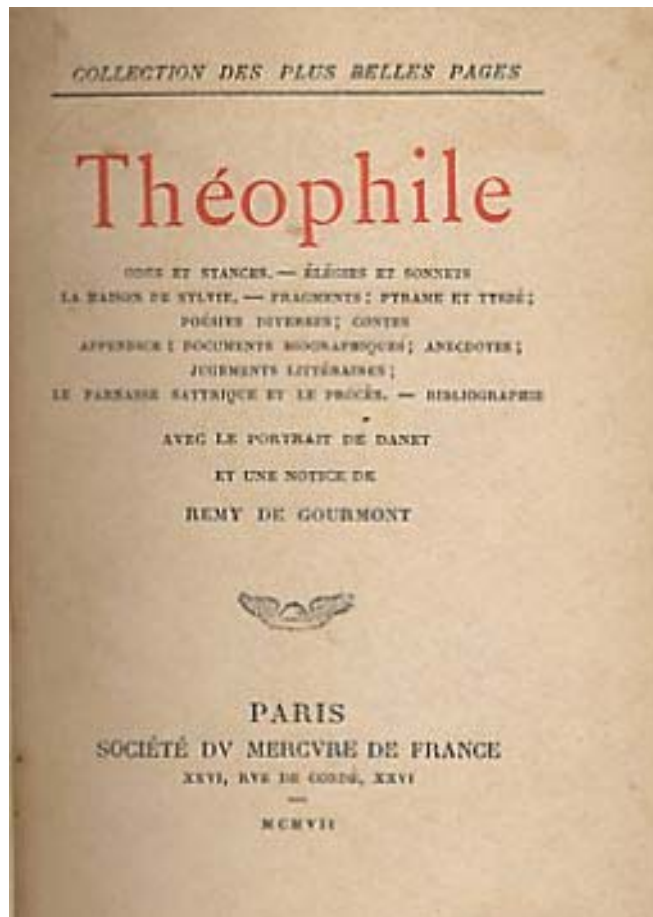
Maintes fois rééditées, ses *Oeuvres poétiques* connaîtront au XVII^e siècle un succès tel que la gloire de MALHERBE même en pâlera. Symbole d'un temps mal assuré, fort de ses hésitations qui préparent l'avènement de l'ordre classique mais n'y a encore rien sacrifié, l'art de Théophile a les vertus et les limites de sa préciosité...

L'oeuvre de Théophile comprend une et peut-être deux tragédies, un *Traité sur l'immortalité de l'âme*, des fragments d'une *Histoire comique* et surtout un nombre considérable de pièces de vers : odes , sonnets , élégies , poèmes, épigrammes , etc. Bien que ses écrits en prose soient d'une allure vive et nette et d'un tour souvent vigoureux, c'est surtout comme poète qu'il est connu et estimé. Sa tragédie de *Pyrame et Thisbé*, quoique souvent raillée depuis Boileau, n'en est pas moins une des meilleures du théâtre pré-classique. Comme Régnier, il méprisait les règles étroites et minutieuses de MALHERBE.

La règle me déplaît : j'écris confusément. Jamais un bon esprit ne fait rien qu'aisément.

Cet état d'esprit explique le caractère de l'oeuvre de Théophile; on trouve dans ses ouvrages, à côté de pièces mal venues, lourdes, incorrectes même, des pièces d'un seul jet, pleines de vie et de sincérité. Souvent une ou deux strophes exquises sont noyées dans tout un fatras. Mais l'accent d'émotion vraie avec lequel Théophile chante, la nature et l'amour dans des pièces telles que la *Solitude* lui ont valu d'être porté aux nues par les romantiques. Il est certain que, si, comme écrivain, il reste médiocre, infiniment inférieur à Malherbe, il est beaucoup plus « poète » que lui, au sens moderne du mot. (A. Bayet.)

En bibliothèque - Les oeuvres de Théophile furent publiées en trois livres qui parurent, le premier en 1622, le second en 1623, le troisième en 1694. Ces trois parties furent réunies en 1626, et il parut successivement une édition des *Oeuvres complètes* à Lyon, en 1630, puis à Rouen, avec une préface de Scudéry, en 1632. En 1641, MAIRET publia une *Correspondance inédite*. La dernière édition des *Oeuvres de Théophile* est celle qu'a donnée ALLEAUME, dans la *Bibliothèque elzévirienne*.



*Collection des plus belles pages, petit in-18,
Mercure de France, 1907 (préface)*

Nota bene : Cette préface (moins les deux derniers paragraphes) est parue dans la troisième série des *Promenades littéraires* sous le titre de « Théophile, poète romantique ». Dans ces mêmes *Promenades*, on peut lire : « Théophile et les Jésuites ».

Il a un autre mérite, et qui n'est pas médiocre, ajouté aux autres. Théophile fut un libre esprit, de la lignée des indisciplinés et des incroyables. Elle remonte loin, dans la littérature française, jusqu'au XIII^e siècle, et peut-être plus haut. L'auteur d'*Aucassin et Nicolette* raille le paradis où ne vont que nonnes et vieux prêtres et toutes vilaines gens qui passent leur temps accroupis devant les autels ; il veut aller en enfer, où vont les beaux clercs et les cavaliers, les belles dames courtoises avec leurs barons. C'est sans doute ce que répondit Théophile au curé de Saint-Nicolas, qui s'en courrouça. Il était païen de ce paganisme admirable qui exige que l'on vive sa vie, avant tout. Bientôt va commencer la grande littérature soumise au clergé, pendant laquelle MOLIERE presque seul représente l'intelligence affranchie. C'est dans Théophile et dans *Cyrano*, plus que dans l'équivoque GASSENDI, que MOLIERE avait puisé sa philosophie. On n'est pas un esprit secondaire, quand on prépare la venue de plus grands esprits que soi. Théophile est un de ceux qui ont maintenu le flambeau allumé. Des gouttes de cire brûlante sont tombées sur sa main : c'est pour cela qu'elle tremble un peu (R. G.).

Echos

- Jean de Gourmont, « Littérature. *Théophile*, avec une notice de Remy de Gourmont », *Mercur de France*, 1er juillet 1907, pp. 417-420